

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1451 Décisions concernant les Services Etat

n° 1451

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 septembre 1965

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro

1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef Ima Véïache (Emile), débarqué à Djibouti le 30 août 1965, est affecté Aa Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 31 août 1965 en remplacement de l'adjudant Paoli (André), rapatriable. Ce sous-officier assurera les fonctions de chef de poste administratif et chef de poste de Milice d'As-Eyla. Il prendra ses fonctions à compter du 6 septembre 1965. L'entretien complet de ce sous-officier sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer.